

TEURTHÉVILLE-HAGUE. La date retenue est le samedi 26 septembre, mais il faut le feu vert de la préfecture

La foire aux moutons aura-t-elle lieu ?

LE CONSEIL municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Joël Jouaux pour plusieurs délibérations, avec surtout cette interrogation importante pour la commune : la foire aux moutons Saint-Michel prévue le 26 septembre aura-t-elle lieu ? Tous les membres du conseil municipal l'espèrent, d'autant plus qu'elle sera doublée comme l'an dernier du vide-greniers de l'association des parents d'élèves du RPI.

Tous espèrent avoir une réponse rapidement de la préfecture pour pouvoir l'organiser au mieux selon les règles sanitaires. Ce qui est sûr, comme l'a souligné le maire, « c'est que l'organisation sera plus simple avec moins d'invités pour respecter la distanciation », commente le maire qui s'interroge sur le lieu du repas traditionnel.

L'association des parents d'élèves espère également organiser le vide-greniers, car elle n'a pu assurer aucun événement depuis plus de six mois.

Le conseil municipal s'interroge également sur l'opportunité du repas des aînés qui devrait avoir lieu le 5 décembre.

Diverses délibérations

Le conseil municipal de Teurthéville-Hague a également



→ La foire aux moutons prévue le samedi 26 septembre aura-t-elle lieu ?

mis en place la proposition des personnes à siéger à la commission communale des impôts directs dont la durée est identique au mandat.

Suite à l'augmentation des inscriptions à l'école du RPI et

au redécoupage des classes, le poste d'Atsem à mi-temps n'est pas suffisant et la directrice a souhaité le transformer en temps plein. Cette demande a été validée et financée par la commune à 50 %.

Même décision pour la restauration scolaire avec le temps nécessaire pour le nettoyage des mains des enfants pour la crise sanitaire : le conseil a attribué un temps de travail supplémentaire à l'agent chargé

de cette prestation.

Travaux de peinture au café du centre : les travaux, après devis, seront confiés à la société Viger pour un montant de 1 491 euros HT.